Nouvelles de La Cause

Fondation reconnue d'utilité publique LA CAUSE

100 ans 1920-2020

Les hommes passent, mais la semence de vérité qu'ils peuvent jeter au sillon de l'âme humaine finit toujours par germer et produire son fruit.

Valdo DURRLEMAN

N° 502 Avril - Mai - Juin 2020

ÉDITORIAL

La Cause fête ses 100 ans et on vous y attend !

Cette épreuve mondiale que nous traversons a révélé la vulnérabilité de nos sociétés, mais nous place aussi chacun face à notre propre fragilité. Elle a incité certains à renoncer aux rivalités, à la soif de briller, de dominer, et a invité à une authentique humilité, à un dépouillement, un retour à l'essentiel. Elle a permis de développer aussi un esprit de reconnaissance et de solidarité. Nous espérons que ces leçons de la vie influenceront en profondeur les futures décisions individuelles et collectives qui déterminent l'avenir de notre monde.

Malgré l'annulation obligatoire de nombreuses rencontres et notamment de la Vente annuelle, La Cause s'est organisée pour poursuivre ses missions. Les 20 orphelinats que nous soutenons dans le monde ont reçu en mars, comme à l'habitude, 43 000 euros, pour permettre aux 1800 enfants concernés de vivre au mieux la période de confinement. Une famille accompagnée par La Cause, qui suivait la procédure d'adoption à Madagascar, a pu revenir en France avec ses trois enfants. 25 groupes de parole hebdomadaires pour les Solos ont été mis en place, animés par des responsables bénévoles, grâce à des plateformes téléphoniques. Un groupe de huit professionnels de l'écoute a répondu aux appels de détresse spécifique de couples et de Solos. Une écoute téléphonique a aussi été mise en place pour les personnes handicapées visuelles. L'émission de Présence protestante, *Un siècle de raisons,* réalisée par Frédéric Canard à l'occasion des 100 ans de La Cause, a été diffusée le 15 mars sur France 2. Elle a bénéficié d'une audience exceptionnelle (le DVD est disponible à La Cause et le film peut être regardé sur la première page du site www.lacause.org). Le culte des 100 ans a été filmé et retransmis le 21 mars sur notre site, avec très rapidement plus de 1100 connexions enregistrées.

La célébration du centenaire se poursuit et nous sommes dans la gratitude ! Nous venons de publier pour cette occasion un nouveau livre, *Vous serez mes témoins,* qui donne la parole aux personnes engagées dans l'œuvre de La Cause et à quelques bénéficiaires des différents Départements. Le prestigieux concert des 100 ans, par la formation *Huit de Chœur,* aura lieu le vendredi 9 octobre à l'Église américaine. Le samedi 17 octobre, la grande journée de la « Fête des 100 ans » se tiendra à Paris, avec un riche programme. Nous vous invitons à réserver cette date et à vous y inscrire dès à présent sur la première page de notre site ou par téléphone.

Mais avant, nous vous convions à participer à nos deux séjours qui sont maintenus au mois de juillet, le premier pour les handicapés visuels et le second pour les couples.

Bonne lecture !

Alain Deheuvels
Pasteur – Directeur général
de la Fondation

Sommaire du N° 502

- 100 ans, un nouveau souffle avec La Cause !
- La Causerie des Solos
- Libres d'aimer : un livre pour mon couple !
- Une session pour mon couple !
- De César à Marius, fêter l'audiodescription
- Audiodescription : qu'en pensent les usagers ?
- Les orphelinats au temps du coronavirus
- Infos de La Cause : à noter

FONDATION LA CAUSE ✹ FONDATION LA CAUSE ✹ FONDATION LA CAUSE ✹ FONDATION

100 ANS — UN NOUVEAU SOUFFLE AVEC LA CAUSE !

Un livre d'Histoire et de témoignages vient de paraître aux Éditions La Cause : *Vous serez mes témoins* !

« Vous recevrez une puissance, le Saint-Esprit survenant sur vous, et vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée, dans la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre. »

Actes 1.8

La Cause puise son inspiration dans l'appel à servir et à aimer, adressé par le Christ. Elle se veut témoin de la présence de Dieu, source de bienfaits. C'est en Lui qu'elle puise son énergie, son inspiration, son enthousiasme (au sens premier du mot) ! Dans la complexité de notre monde moderne, au sein d'une société en perpétuelle mutation, elle veut être un ferment de fraternité et d'espérance, s'inscrivant dans l'élan d'un christianisme social toujours à l'écoute des appels des hommes et des femmes d'aujourd'hui. Depuis cent ans, elle a pour vocation d'accompagner, d'encourager, de favoriser la rencontre et le partage, de structurer la vie familiale… Elle veut se nourrir de l'inspiration et de la joie de l'Évangile pour répondre à l'invitation du Christ à témoigner en paroles et en actes.

À travers ce livre, nous voulons révéler, dans un jeu de miroir, comment est perçu le travail des quatre domaines d'action de La Cause. Le témoin se tient au cœur de l'action dont il rend compte en prenant le temps nécessaire du recul et de l'analyse. Les bénéficiaires et les acteurs de terrain apportent ensemble un témoignage vivant, faisant part à la fois de ce qu'ils offrent et de ce qu'ils reçoivent. Entrer dans le vent de l'Esprit qui anime La Cause depuis cent ans, c'est faire le choix de vivre l'Évangile en action, oser vivre pleinement la rencontre, l'écoute et le partage. C'est être habité par la conviction que l'Évangile est une puissance de vie ! Il peut transformer les vies des personnes, des couples, des familles… et de la société. La Bonne Nouvelle est l'amour de Dieu pour chaque humain. Elle s'annonce en paroles mais aussi en actes. Notre devoir de chrétien est de nous engager dans le service des autres, là où chacun est appelé. La Fondation La Cause offre un témoignage vivant de l'action fédérative de l'ensemble des protestants, toutes dénominations confondues, membres de la Fédération Protestante de France ou du Conseil National des Évangéliques de France… Elle en reçoit son soutien tant humain que financier ; elle est devenue un lieu de rencontre et d'échange où l'unité fraternelle se tisse dans le service des autres. C'est un privilège et une réelle richesse.

Avec peu de moyens financiers, un budget limité, cet arbre parvient à porter des fruits nombreux et durables. Que Dieu continue de bénir sa Cause !

Alain Deheuvels, Directeur général

DÉPARTEMENT SOLOS-DUOS ✹ DÉPARTEMENT SOLOS-DUOS ✹ DÉPARTEMENT SOLOS-DUOS

En cette période douloureuse, si particulière pour chacun, certaines difficultés personnelles et relationnelles se sont trouvées exacerbées. Le département Solos-Duos de la Fondation La Cause a poursuivi sa mission auprès des Solos (célibataires, divorcés et veufs) et des couples en intégrant les données de la situation actuelle. Trois exemples sont ici présentés.

LA CAUSERIE DES SOLOS

Dès le début du confinement, nous avons eu à cœur de soutenir les Solos dont le poids de la solitude risquait d'augmenter fortement. Face à cet enfermement inédit, nous avons inventé une nouvelle action : ***La Causerie des Solos***. Il s'agit de groupes de parole par le biais d'une plateforme téléphonique hebdomadaire pour 4 Solos qui ne se connaissent pas initialement. C'est une occasion de dialogues en toute amitié, aussi bien légers que profonds, spirituels que pragmatiques, animés par l'un des quatre Solos nommé comme modérateur. Ces modérateurs ont été recrutés, formés et accompagnés par nos soins.

- L'action est offerte par la Fondation La Cause et les bénévoles du Département Solos-duos et donc totalement gratuite pour les participants.
- Pour participer il suffit d'être muni d'un téléphone. Même ceux qui n'ont pas internet peuvent donc participer.
- Il s'agit d'une action ponctuelle et bien cadrée : les réunions qui durent une heure, sont hebdomadaires. Les Causeries ont prévues de durer au moins pour le temps du confinement.
- Les opinions de chacun sont respectées et les conversations restent confidentielles au sein de chaque groupe.

Dès le lancement de cette action, les inscriptions ont été nombreuses, montrant combien cette invitation répondait à un besoin. Au fil des réunions, nous recevons de profonds témoignages de reconnaissance ; cette heure hebdomadaire d'échanges a manifestement apporté beaucoup de soutien et de plaisir aux participants. Une grande ouverture aussi puisque se parlent des personnes de différentes régions et confrontées à la situation de façon singulière : l'un travaille, l'autre est sans activité ; l'un est malade, l'autre s'inquiète pour sa mère en Ehpad. Si la souffrance et les inquiétudes sont partagées, les échanges sont aussi résolument tournés vers la vie : partage autour des régions d'origine, des soutiens spirituels expérimentés, des projets pour l'*Après*… On est heureux de pouvoir s'exprimer en toute confiance, avec sincérité, et d'être accueilli comme on est, avec ses forces et ses fragilités.

Dans la plupart des groupes, entre deux Causeries,

DÉPARTEMENT SOLOS-DUOS ✹ DÉPARTEMENT SOLOS-DUOS ✹ DÉPARTEMENT SOLOS-DUOS

Capture d'écran d'un téléphone portable au cours d'une causerie…

les échanges se poursuivent par SMS ou MMS : versets bibliques, humour, informations de sites… Autant de petits signes de solidarité fort appréciés.

Si tous, quelle que soit notre situation familiale, nous sommes impactés par la crise, les Solos ont, une fois de plus, été confrontés à la rigueur de cette solitude. Au lieu de les laisser à leurs angoisses, La Causerie des Solos vient soutenir une réelle solidarité. Si belle qu'elle pourrait bien se poursuivre après le confinement ! À suivre…

UNE SESSION POUR MON COUPLE

Vous vivez ce confinement comme une expérience unique pour votre couple avec un 24/24 extraordinaire de complicité ? Vous avez du mal à supporter un certain nombre de défauts de votre conjoint à force d'y être confronté au quotidien ? La conscience de la fragilité de la vie vous fait relativiser vos habituels désaccords et vous vivez un regain de tendresse et de désir ?

Dans tous les cas, la session pour couples de l'été 2020 est pour vous ! Extraordinaire cadeau à se faire pour prendre soin de votre couple, accueillir avec bienveillance vos fragilités, dynamiser vos élans de vie, consolider vos projets. Loin de tout jugement, formatage ou superficialité, la session organisée depuis 17 ans par La Cause, en collaboration avec Fondacio, apporte avec tact son savoir-faire pour aider les couples de tous âges à entendre leurs besoins et cheminer vers du meilleur.

Le centre qui nous accueille est très vaste : chambres, couloirs, salles, service de restauration, cloîtres, pelouses… Ces grands espaces permettront de respecter les nécessaires mesures de vigilance encore en vigueur. Les enfants ne sont pas pris en charge cette année ; les couples sont attendus seuls.

Les bénévoles engagés dans la préparation de ce séjour sont mobilisés depuis des mois et se réjouissent de partager avec tous ce séjour reposant et fructueux. La spiritualité commune de nos deux mouvements catholiques et protestants sous-tend et nourrit la session : l'amour d'un Dieu patient qui nous relève et nous accompagne pas après pas, dans le respect, la douceur et, si possible, la joie. Toutes choses dont nous avons tous besoin après ces mois de tensions et de deuils.

Alors ne manquez pas ce rendez-vous de la fin du mois de juillet : vous êtes attendus !

Renseignements et inscriptions sur le site : www.lacause.org

Nicole DEHEUVELS
Directrice du Département Solos-Duos

LIBRES D'AIMER

Vous êtes amoureux ? Quelle chance ! Vous souhaitez vous engager durablement dans une vie à deux ? Belle perspective ! Comme vous, nous sommes convaincus que liberté et amour peuvent faire bon ménage dans le mariage.

C'est ainsi que commence la présentation du cahier-livre *Libres d'aimer*.

Cet ouvrage est spécialement conçu pour accompagner les couples qui construisent leur projet de vie commune. Il sera aussi agréable à lire et utile à tous les couples qui souhaitent revisiter les bases de leur union.

Les tests, jeux, quizz mettent chacun au travail, ouvrant ainsi à un dialogue authentique et profond. Les idées phares et les citations donnent en quelques mots du poids à la réflexion.

Alliant éclairages bibliques et psychologiques, le cahier-livre traite des grands thèmes de la vie de couple avec originalité et sans tabou.

En ce temps si particulier où de nombreux mariages sont reportés, et d'autres vécus *a minima*, la fraîcheur de ce nouveau support alimentera une conversation amoureuse de qualité. Dans la conviction qu'un couple, pour être heureux, a besoin de prendre soin de sa relation.

SESSION COUPLES ÉTÉ 2020

Du 27 au 31 juillet 2020

Institut de Garaison - 65670 Monléon-Magnoac

QUELQUES ÉCHOS DE L'ÉTÉ 2019 :

- *Une gratitude profonde pour votre humanité et votre professionnalisme.*
- *La bienveillance dont on a été entourés, les outils et les témoignages sont un message d'espoir. Bravo !*
- *L'organisation générale très fluide permet de se laisser porter et prendre soin de son couple sans penser aux tracas logistiques. L'ensemble de la semaine est bien rythmé, un bel équilibre en temps de réflexion, temps d'émotion, temps de repos…*
- *Merci pour votre ouverture et pour la dimension œcuménique.*
- *Merci beaucoup, vous avez changé ma vie !*

Note de satisfaction générale sur 10 **9,3**

DE CÉSAR À MARIUS : UNE RÉCOMPENSE POUR L'AUDIODESCRIPTION

Depuis 44 ans, le cinéma français accorde des récompenses, les Césars, à tous ceux qui, réalisateurs, acteurs, techniciens, contribuent à son rayonnement et sa qualité. Les Césars les plus connus sont ceux attribués aux réalisateurs et aux comédiens mais il existe 22 catégories, censées distinguer la totalité des professionnels du cinéma.

Il y a trois ans, une nouvelle récompense est apparue : le Marius de l'audiodescription. À l'origine de ce prix, la CFPSAA (Confédération Française pour la Promotion Sociale des Aveugles

et des Amblyopes) qui rassemble des associations de personnes déficientes visuelles. Attribuer le Marius, c'est faire le constat que le cinéma est un art populaire qui s'adresse à tout le monde, y compris aux personnes atteintes de déficience visuelle. Pour le rendre accessible, une technique est utilisée, l'audiodescription. Selon l'Association Française d'audiodescription, c'est *un procédé qui permet de rendre accessible des films, des spectacles ou des expositions aux personnes non-voyantes ou malvoyantes grâce à un texte en voix off qui décrit les éléments visuels de l'œuvre.*

1/ UNE BELLE HISTOIRE :

L'audiodescription est née, officiellement, à la fin des années 70, lorsque Gregory Frazier, étudiant à l'université de San Francisco, développe, dans son mémoire de maitrise consacré à la télévision pour les aveugles, le concept de description audio « scénarisée ». Il n'est pas le seul à travailler sur ce sujet : dans les théâtres et les musées, on s'intéresse aussi à la question et on invente des solutions. Parmi ces précurseurs, Cody et Margaret Pfanstielh qui créent un service d'audiodescription pour un théâtre de Washington et des cassettes audio pour guider les visiteurs de la statue de la Liberté.

Les professionnels de la télévision saisissent également l'intérêt du procédé et tentent de diffuser des émissions en les synchronisant avec un canal radio proposant une audiodescription. Toutefois, ces initiatives restent relativement marginales et isolées et peu de pays emboitent le pas aux pionniers américains.

C'est en 1988, lors de la sortie de *Tucker*, un film de Francis Ford Coppola, que l'audiodescription va accéder à une certaine visibilité. Ce film est la première œuvre de cinéma à être audio-décrite. En effet, par un hasard singulier, le doyen de l'Université de San Francisco où enseigne Gregory Frazier est August Coppola, frère de Francis Ford Coppola et père de Nicolas Cage. Dès ce moment, l'audiodescription va s'internationaliser.

En 1989, trois Français vont s'initier aux techniques américaines : Marie-Luce Plumauzille, Maryvonne Simoneau et son fils Jean-Yves Simoneau. Avec le concours de l'Association Valentin Haüy qui obtient l'exclusivité du procédé pour la France, ils réalisent l'audiodescription du film *Indiana Jones et la dernière Croisade* tourné par Steven Spielberg. La première a lieu le 18 octobre 1989.

Ouiza Ouyed, journaliste et comédienne non-voyante témoigne de l'impact de cette projection en tant que spectatrice : « Cette expérience a été pour moi un véritable choc. Il m'était donc possible de regarder un film sans être privée de l'essentiel ! De tout comprendre ! Finie la frustration devant une scène sans dialogues… Finies les déductions approximatives et souvent erronées pendant les fictions à suspens… »

Bien que l'audiodescription s'adresse potentiellement à près de deux millions de personnes en France, sa généralisation a été relativement lente et n'est pas exclusivement liée à une absence de volonté publique. En effet, mettre en œuvre l'audiodescription nécessite une convergence de solutions techniques, au cinéma comme à la télévision.

2/ « CE PROGRAMME VOUS EST PROPOSÉ EN AUDIODESCRIPTION »

Vous vous êtes peut-être demandé ce que signifie cette annonce diffusée avant le début de certaines émissions, en particulier sur la chaine Arte. En effet, c'est cette chaine qui a le plus investi : depuis l'an 2000, elle propose tous les mois au moins un film audiodécrit. Pour bénéficier de ce service, il faut activer une fonction sur la télécommande de la télévision ou de paramétrer la box ou le décodeur. En 2008 et 2009, les autres chaines, TF1 et France 2, ont suivi l'exemple d'Arte, aidées en cela par la généralisation de la Télévision Numérique Terrestre.

Au cinéma, deux systèmes existent :

- des récepteurs fournis par l'exploitant de la salle et distribués aux spectateurs concernés lors de l'achat du billet. Fidélio est un des dispositifs les plus répandus.
- des applications à télécharger sur un smartphone. La plus populaire, Twavox, se connecte par WIFI au canal diffusant l'audiodescription dans la salle.

Ces procédés sont faciles à mettre en œuvre et surtout ne dérangent pas les autres spectateurs, sauf si le son des écouteurs est mal réglé par l'utilisateur.

3/ AUDIODESCRIPTEUR : UN NOUVEAU MÉTIER

Le Ministère de la Culture a publié en septembre 2018 un guide consacré à l'accessibilité au cinéma. On trouve, dans ce document, la réaffirmation que l'audiodescription est *un travail de création à part entière : il s'agit d'écrire un texte inédit à partir d'un support visuel.*

En effet, l'audiodescription doit

DÉPARTEMENT HANDICAP VISUEL ✹ DÉPARTEMENT HANDICAP VISUEL ✹ DÉPARTEMENT

intégrer les principes fondamentaux suivants, résumés dans une charte :

- Le respect de l'œuvre : en particulier, le style, le rythme et l'esthétique doivent être transmis en même temps que les informations contenues dans les images
- L'objectivité : l'audiodescripteur doit être précis, définir les personnes, les lieux, le temps et l'action, sans interpréter ni déformer
- Le respect de l'auditeur : les spectateurs déficients visuels perçoivent déjà, par la bande son du film et les dialogues, des éléments quant au déroulé de l'intrigue. Le rôle de l'audiodescripteur est de fournir uniquement les informations significatives qui ne seraient pas accessibles par le son.

Le mode opératoire comporte deux temps : l'écriture et l'enregistrement.

a/ L'écriture :

Dans ses préconisations, la charte rappelle qu'il faut décrire lors des silences et ne jamais empiéter sur les dialogues ou sur la musique lorsque celle-ci est signifiante. Le vocabulaire de l'audiodescription doit s'accorder au genre du film, respecter le registre de langage tout en étant riche et précis.

On conçoit à quel point audiodécrire est un exercice de haute voltige puisqu'il est question de résoudre un paradoxe : créer tout en étant parfaitement fidèle à l'œuvre originale. Lors de l'écriture, il est recommandé de travailler en binôme avec une personne déficiente visuelle qui peut contribuer au travail ou en vérifier la pertinence.

Le témoignage de Ouiza Ouyed est éclairant : voici comment elle décrit son expérience :

- Pendant l'écriture : *scène par scène, minute par minute, ils (les audiodescripteurs) me décrivaient la scène, l'action, les personnages et nous trouvions ensemble les mots pour le dire dans le temps imparti, en quelques secondes, entre bruitages et dialogues*
- Puis comme relectrice : *J'interviens à plusieurs niveaux. Le sens : ai-je bien compris ce qui se passe à l'écran ? Si non, est-ce parce qu'il manque un élément essentiel, ou à cause d'une maladresse d'écriture ? L'esthétique du film est elle bien rendue ? On ne décrit pas une comédie burlesque avec les mêmes mots ni le même style qu'une grande épopée d'aventure ou qu'un drame intimiste, etc…*

b/ L'enregistrement

La charte préconise de confier l'enregistrement à un ou deux comédiens dont la voix doit *être adaptée à l'émotion de la scène et au rythme de l'action mais doit néanmoins garder une certaine neutralité*. Là encore, il est question d'un dialogue subtil entre l'œuvre et l'audiodescription.

Ce sont principalement des comédiens de voix off qui prêtent leur concours à cette étape.

4/ L'AUDIODESCRIPTION : COMBIEN ÇA COÛTE ?

La loi du 5 mars 2009, transposition en droit français de la directive européenne du 11 décembre 2007, a imposé aux chaînes de télévision l'obligation de proposer des programmes accessibles aux personnes handicapées. Ce qui a élargi le marché de l'audiodescription. Le Syndicat National des Auteurs et Compositeurs, qui représente les audiodescripteurs, tente actuellement de faire respecter des tarifs moyens qui varient aujourd'hui entre 55 et 70 euros par minute (soit entre 5 000 et 6 300 euros pour une fiction de 90 minutes). Mais, du fait d'une concurrence accrue, les tarifs baissent. Il n'est pas rare que les chaines de télévision, par exemple, passent commande à un prestataire qui réduit au maximum le cout de production au détriment de la qualité des réalisations. Dans ce cas, les spectateurs mal ou non voyants ont effectivement accès aux films mais dans des conditions très dégradées : mauvaise qualité du texte, enregistrements à la chaîne par un interprète non professionnel… Il est bien dommage qu'un outil si utile à bien des spectateurs subisse ainsi la loi du marché !

Au fait : et le Marius ? Il a été décerné le 26 février dernier par un jury de 130 votants francophones réunis au Centre National de la Cinématographie. Sept films étaient en lice et le prix a été attribué à Raphaëlle Valenti, pour l'audiodescription du film *J'accuse* de Roman Polanski. Son trophée lui a été remis par la précédente lauréate, Dune Cherville, distinguée pour le film *Pupille* de Jeanne Herry. Joli clin d'œil : l'héroïne de *Pupille* exerce le métier d'audiodescriptrice, ce qui avait permis de mettre en lumière ce métier de l'ombre.

Dominique PAUVRET
Directrice du Département
Handicap Visuel

AUDIODESCRIPTION : QU'EN PENSENT LES UTILISATEURS AMIS DE LA CAUSE ?

Jérôme à Lyon, Dorothée à Marseille et Jean à Rouen ont bien voulu témoigner de leur expérience et de leur pratique de l'audiodescription.

Jérôme : Pour des raisons techniques, il n'utilise plus l'audiodescription à la télévision. Pour le cinéma, il a téléchargé une application gratuite, Twavox, sur son iPhone mais il se sert surtout de l'équipement de la salle de son quartier qui propose des boîtiers à connecter sur un casque personnel : *Je trouve ce système très pratique.*

De 1995 à 2003, Jérôme résidait à Strasbourg et suivait les spectacles en audiodescription du Théâtre National de Strasbourg :

L'audio-description se faisait en direct ; une date était décidée pour les spectacles accessibles ; les abonnés venaient une heure à l'avance pour les

DÉPARTEMENT HANDICAP VISUEL ✹ DÉPARTEMENT HANDICAP VISUEL ✹ DÉPARTEMENT

formalités pratiques, puis l'un des 2 audiodescripteurs désignés par le théâtre nous expliquait le décor, le synopsis de la pièce et les éléments auxquels ils souhaitaient nous rendre attentifs. Ensuite, lorsque le public « ordinaire » arrivait (excusez l'expression quelque peu triviale), ils nous demandaient de mettre les casques. Lorsque la lumière s'éteignait et le rideau se fermait, l'audiodescription commençait, jusqu'à la fin du spectacle.

Dorothée : Elle va souvent au cinéma et elle est devenue une vraie experte des différents systèmes.

Le Prado est équipé du système Fidelio. Je demande systématiquement le boîtier. Maintenant il arrive même que la personne qui est au guichet me le propose sans que j'aie à le demander.

Un autre cinéma du quartier, le César, s'est équipé plus récemment avec Twavox. Les deux expériences que j'ai faites avec ce système de réception par smartphone ont été très décevantes. Souci technique du dispositif, ou souci de réseau dans la salle, je ne sais pas, mais il y avait tout le temps des coupures, ou bien la voix était très ralentie, comme quand on utilise un variateur de vitesse. C'était incompréhensible.

J'ai utilisé Greta une fois, au Prado, sur le film Dalida, *pour tester cette formule de réception originale. Contrairement aux autres systèmes, Greta propose de télécharger des bandes audiodescription sur son smartphone, qui se synchronisent ensuite par une technologie particulière dont j'ai oublié le nom, avec le film diffusé en salle. Ce dispositif reste peu développé en France parce qu'il existe d'autres solutions plus anciennes, impliquant davantage les exploitants. Avec Greta ce sont les distributeurs qui sont impliqués, et les spectateurs qui ne doivent pas oublier de télécharger la version audiodécrite qui les intéresse avant de se rendre au cinéma. Les salles n'ont rien à débourser, et cette question fait débat puisqu'ainsi elles ne sont plus impliquées dans la mise en accessibilité de leurs équipements.*

Certains spectateurs estiment que le système par boîtier est contraignant puisqu'il faut le demander et stigmatisant puisqu'on a un outil bizarre que les autres n'ont pas.

Je trouve pour ma part qu'il est bien plus fiable que Twavox, et je ne me sens pas stigmatisée du tout, au contraire, puisque je bénéficie de davantage de confort pour suivre le film que lorsqu'il n'y avait que la bande son pour me guider.

Très impliquée, Dorothée a fait partie, cette année, du jury du Marius : à rebours des autres jurés, elle a classé *J'accuse*, le film primé, parmi les 3 derniers.

Jean : À Rouen où il habite, plus aucune salle de cinéma ne propose l'audiodescription. C'est grâce aux DVD accessibles qu'il peut visionner des films. Ce qui lui réserve quelque fois des surprises :

Je croyais bien connaître, pour l'avoir vu plusieurs fois, La vie est un long fleuve tranquille. *Mais c'est en écoutant le DVD audiodécrit que je me suis rendu compte que j'avais manqué des effets comiques et particulièrement les mimiques de la mère.*

Pour conclure, difficile de définir une bonne audiodescription car chaque spectateur réagit avec sa sensibilité :

— Pour moi, une bonne audiodescription, c'est celle qui arrive à décrire les moindres gestes ou regards qui se produisent pendant de longues plages de silence, car le silence est parole ou en tout cas n'est pas vide, normalement.

— Être précis dans le choix des mots, n'être pas bavard, laisser la place au silence s'il est signifiant.

— Ça doit passer, sans casser le rythme du film par des termes techniques et sans empiéter sur l'imaginaire du spectateur.

— Ne pas intervenir lorsqu'il y a trop de bruit ou de musique car elle est couverte ou cela oblige à monter le niveau sonore.

Un grand merci à Dorothée, Jean et Jérôme pour leur disponibilité et leur efficacité.

Dominique PAUVRET
Directrice du Département Handicap Visuel

DÉPARTEMENT ENFANCE ✹ DÉPARTEMENT ENFANCE ✹ DÉPARTEMENT ENFANCE ✹ DÉPARTE-

LES ORPHELINATS AU TEMPS DU CORONAVIRUS

Confrontés à la pandémie du Covid-19, nous ne pouvons rester insensibles à la situation que traversent nos amis de Madagascar, du Togo, du Cameroun et d'Haïti. Peu ou mal préparés à la maladie, tous vivent dans l'inquiétude d'une potentielle contagion. À ce jour, heureusement aucun orphelinat partenaire de La Cause n'est touché.

Les centres vivent des réalités différentes, selon qu'ils disposent d'un jardin ou d'espaces verts plus vastes. L'ensemble des enfants bénéficient d'activités de soutien scolaire majoritairement assurées par les grands élèves du centre, voire le personnel lorsque celui-ci y est confiné. Des activités ludiques autour de thèmes liés à l'hygiène et à la santé sont également proposées. Tous connaissent le confinement et partagent les difficultés d'approvisionnement de

DÉPARTEMENT ENFANCE ✹ DÉPARTEMENT ENFANCE ✹ DÉPARTEMENT ENFANCE ✹ DÉPARTE-

produits de première nécessité devenus encore plus chers.

Les crises que traversent Haïti (sociale et politique) et Madagascar (économique et sociale) ne facilitent pas la tâche des directrices et des directeurs de centres qui doivent redoubler d'inventivité pour assurer le plus sereinement possible le quotidien de leurs enfants.

À Madagascar, on relève 110 cas confirmés pour 81 malades et 29 personnes guéries. Malgré la diffusion de la maladie à travers le pays, il n'y a, au 15 avril, aucun décès imputable au Covid-19. Oly Andria-Noel, de la Ligue pour la Lecture de la Bible, que nous avons pu joindre début avril, nous indiquait que le gouvernement incitait les gens à faire des provisions et à rester chez eux. Mais à Madagascar la pauvreté ne fait pas de pause et les populations précaires, malgré les appels à la prudence, quittent les grandes villes afin de se rendre à la campagne lorsqu'elles y ont encore de la famille. Ces déplacements ont lieu à pied, car les transports collectifs ont été suspendus. Les villes de Tamatave, Tananarive et Fianarantsoa sont touchées par le virus. Dans ce pays de 26 millions d'habitants, qui est parmi les plus pauvres du monde, des émeutes urbaines ont lieu, en raison du confinement et surtout de la hausse des prix de l'alimentation. Les écoles et les universités sont fermées depuis la fin mars et Tananarive a instauré un couvre-feu en sus du confinement.

Le nouveau bâtiment du Catja aide à mieux vivre le confinement

- À Mananjary, encore épargnée par le virus, les enfants du centre *Akany Fanantenana* et du *Catja* restent au centre et révisent leur cours sous la tutelle des grands élèves. Au *Catja*, un bourdonnement a réveillé tout le monde de bon matin, trois essaims d'abeilles sont venus de la forêt et se sont fixés au centre. Ils ont été placés dans des ruches comme une véritable manne céleste…

- À Antsirabé, la directrice avait décrété le confinement quelques jours avant qu'il ne soit officiel, et les enfants bénéficient de cours de soutien grâce aux enseignants présents. Des activités pédagogiques sont également proposées autour du jardinage et des activités de la basse-cour.

- À Tananarive, la situation est plus difficile : confinés en ville, la vie des enfants de *Tangaïna* et de *Masohafa* s'organise entre cours de soutien et activités ludiques. Au centre *Avotra* les enfants bénéficient d'espace de jeu mais restent également confinés. Malgré leur désir de poursuivre leur mission, les Sœurs de Mamré ont dû suspendre leur cantine jusqu'à nouvel ordre.

- À *Itaosy*, tous restent au centre et la vie s'organise au jour le jour.

Au Togo, selon le rapport de l'OMS en date du 15 avril 2020, le pays connaît 77 cas, dont 45 encore soignés, 3 décès et 29 guéris. Nous avons toutefois reçus des nouvelles rassurantes de la pasteure Mana Yevu :

Au CAST, nous avons pris quelques dispositions pour faire face à cette épidémie. Nous avons renforcé les mesures d'hygiène : se laver les mains systématiquement, respecter la distance physique avec le personnel accompagnant, veiller à la propreté de tous les lieux utilisés et désinfecter les lieux communs tous les jours. Nous avons fait un bon stock de nourriture, plus que d'habitude, et avons fait des achats de masques. Cela va certainement peser sur notre budget de nourriture et santé, puisque les animateurs et les nourrices qui sont confinés avec les enfants internes sont obligés aussi de manger avec eux matin, midi et soir... Nous avons réduit le nombre d'animateurs - éducateurs. Les autres sont mis en congé. Nous avons interdit les déplacements en transport en commun, surtout les taxis motos, afin d'éviter au maximum les va-et-vient. Nous avons eu l'autorisation d'aller au jardin à Agbanou chercher nos propres légumes cultivés pour la consommation du centre. Plusieurs recommandations ont été faites par l'État togolais : la plupart des marchés sont fermés ainsi que les lieux de culte et c'est assez dur pour la population précaire et vulnérable qui vit au jour le jour. Nous pensons aux familles d'accueil qui assurent seules, en ce moment, la subsistance des enfants placés par le CAST.

Au Cameroun, nous avons peu de nouvelles du CJARC et nous nous inquiétons de l'évolution de la situation. En effet, le rapport de l'OMS au 15 avril 2020 précise que ce pays connaît 855 cas dont

Élèves du CJARC en 2018

15 décès , 130 guéris et 710 toujours soignés pour ce virus. Comme ailleurs, personnel et enfants sont confinés au centre et les activités s'organisent autour du soutien scolaire. Et comme dans d'autres pays, la situation entraîne un manque de ressources qui ne touche pas seulement le salaire du personnel mais aussi les

DÉPARTEMENT ENFANCE ✹ DÉPARTEMENT ENFANCE ✹ DÉPARTEMENT ENFANCE ✹ DÉPARTE-

moyens de subsistance dont tous ont grandement besoin.

En Haïti, la crainte du Covid-19 ajoute à la précarité de la vie quotidienne et à l'insécurité ambiante des grandes villes. Une ancienne filleule, Kettia Jérôme, devenue Docteur en médecine, nous alerte sur un système de santé mal préparé à ce type de pandémie. « Il n'y a pas assez d'hôpitaux, de personnels de santé et de matériels ». Depuis le 19 mars 2020, date du premier cas en Haïti, le président Moïse Jovenel a déclaré l'état d'urgence sanitaire. Selon une déclaration du gouvernement haïtien, le pays connaît, au 12 avril 2020, 439 cas suspects, 40 cas confirmés de Covid et 3 décès enregistrés.

Les écoles sont fermées et les enfants qui ne peuvent rentrer au sein de leur famille proche sont confinés dans les centres, dont certains ne disposent pas d'espaces suffisants pour leur permettre un peu de liberté. La situation est lourde et les restrictions alimentaires déjà imposées par la crise économique ajoutent aux difficultés du quotidien.

Tous courageux mais vivant dans la crainte du virus, nos amis se trouvent bien impuissants face à leurs difficultés. En revanche, nous ne pouvons que saluer les différentes initiatives qui se mettent progressivement en place dans les centres pour aider les enfants et les jeunes à vivre ce confinement plus sereinement.

Véronique GOY
Directrice du Département Enfance

INFOS DE LA CAUSE ✹ INFOS DE LA CAUSE ✹ INFOS DE LA CAUSE ✹ INFOS DE LA CAUSE ✹ I

Pour tout renseignement : Fondation La Cause – 01 39 70 60 52 – www.lacause.org – fondation@lacause.org

LES RDV DES 100 ANS À NE PAS MANQUER !

CONCERT

Concert exceptionnel des 100 ans de La Cause, par la formation Huit de Chœur de Versailles : le vendredi 9 octobre 2020, à 20h, à l'Église américaine, 65 quai d'Orsay, Paris 7e.

FILM

Film documentaire, *La Cause : 100 ans de raisons*, réalisé pour les 100 ans de la Fondation par Raphael Canard. Il a été diffusé par Présence Protestante le 15 mars, sur France 2. Il est visible à présent sur le site **www.lacause.org**

CULTE DE RECONNAISSANCE DES 100 ANS DE LA CAUSE

À visionner sur le site

www.lacause.org

LA CAUSE FÊTE SES 100 ANS ET ON VOUS Y ATTEND !

Le samedi 17 octobre 2020, une journée de fête au Palais de la femme, 94 rue de Charonne, 75011 Paris. Au programme de cette journée festive : célébration, table ronde, chorales (malgache, haïtienne, coréenne), intervention des grands témoins, participation de nombreux artistes avec des surprises ! Inscriptions ouvertes sur la première page du site de La Cause.

La Fondation La Cause est habilitée à recevoir des dons déductibles de l'impôt sur le revenu, pour 66 % de son montant, dans la limite de 20 % du revenu imposable, ainsi que des dons déductibles de l'Impôt sur la Fortune Immobilière, à hauteur de 75 % de son montant, dans la limite de 50 000 €. La Fondation La Cause est autorisée à recevoir des legs et donations dispensés des droits de mutation.

SERVICE DE PRESSE

Nous avons reçu en service de presse l'ouvrage de Charly Londa LUKALA, *Le pastorat féminin dans le christianisme, tome 1, dans les Églises anabaptistes et mennonites*, Éditions St Honoré.

VENTE DE LA CAUSE 2021

La Vente 2021 de La Cause aura lieu les vendredi 19 et samedi 20 mars 2021, à l'Église américaine de Paris (65 quai d'Orsay, Paris 7e) qui ouvre ses locaux pour accueillir La Cause.

Fondation reconnue d'utilité publique LA CAUSE 100 ans 1920-2020

N° 502 : Avril - Mai - Juin 2020
Organe trimestriel de la *Fondation La Cause*
69 av. Ernest Jolly 78955 Carrières-sous-Poissy
01 39 70 60 52 - fondation@lacause.org
www.lacause.org
Directeur de publication : Alain Deheuvels
Abonnement : 4 € - Prix du numéro : 1 €
IBAN LBP : FR10 20041000 0157 5535 9F02 037
Suisse : La Cause, Bulle 18-1723-4
Imprimerie : Imprimerie Le Réveil
Commission Paritaire n° 0620 G 86756